



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre le VIH

Question écrite n° 11605

Texte de la question

M. Arthur Delaporte attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur deux freins majeurs à la maîtrise de l'épidémie de VIH. En 2024, 181 000 personnes vivent avec le VIH et l'incidence reste stable autour de 5 000 nouveaux diagnostics par an. Près de 9 200 personnes ignorent leur séropositivité, responsables de 50 à 60 % des nouvelles infections, tandis que 8 000 à 12 000 personnes seraient en situation de rupture thérapeutique. La Haute Autorité de santé recommande, dans les zones à forte prévalence, une stratégie de dépistage systématique avec option de refus (« opt-out »), notamment aux urgences et dans les PASS, mais le cadre juridique actuel demeure insuffisamment clair pour permettre sa mise en œuvre territorialisée. Par ailleurs, aucun état des lieux précis des personnes en rupture thérapeutique n'a encore été réalisé, alors que la mobilisation des bases de la CNAM permettrait de disposer d'une évaluation indispensable pour adapter les parcours de soins. Il lui demande donc quelles mesures elle entend prendre, d'une part, pour sécuriser juridiquement la mise en place du dépistage « opt-out » dans les territoires concernés et, d'autre part, pour missionner la CNAM afin qu'elle établisse un recensement actualisé des personnes en rupture thérapeutique et propose les modalités de leur retour dans le soin. Il souhaite connaître le calendrier prévu pour ces actions essentielles à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux de lutte contre le VIH.

Données clés

Auteur : [M. Arthur Delaporte](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11605

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2025](#), page 10050